

## **PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE 2024**

*(Ce PV sera soumis à l'approbation de l'assemblée générale 2025)*

L'assemblée générale s'est tenue le 16 mars 2024 à 14h30, salle Bellevue à Mûrs-Erigné.

Participants: 11 associations (dont deux associations représentées) et 41 adhérents individuels.

Les co-présidentes Florence Denier-Pasquier et Régine Bruny souhaitent la bienvenue aux associations et aux adhérents présents.

Stéphane Raimbault (trésorier), animateur de l'AG, rappelle le programme de l'assemblée, qui figurait dans la convocation.

Concernant les votes, il rappelle que FNE Anjou est une fédération d'associations et que, selon ses statuts, les associations membres disposent chacune d'une voix, de même que le collège des adhérents individuels. Il propose que Claire Vial représente à cet effet les adhérents individuels, ce qui est adopté par l'assemblée.

Quatre administrateurs, empêchés, se sont excusés : Michèle Leboulenger, Alain Lasserre, Marie Mézières-Fortin et Christophe Lesort.

- **Approbation du procès-verbal de l'AG 2023**

**Le procès-verbal de l'assemblée générale de 2023 est adopté à l'unanimité des votants.**

- **Rapport Moral** (présenté par Régine Bruny)

Elle rappelle les activités intenses qui ont marqué l'année 2023 dont :

- le poste salarié conforté grâce à plusieurs financements (elle cite les financeurs)
- le gros travail réalisé par le groupe Arbres, dont la promotion de la charte de l'arbre pour aider les collectivités, avec la signature prochaine avec la ville d'Angers
- l'organisation de l'AG de FNE nationale à Angers.
- les actions en justice, avec notamment le procès du métam et sodium
- le suivi des arrêtés sécheresse
- la présence dans les commissions départementales et locales
- les dépositions lors d'enquêtes et consultations publiques (une dizaine en 2023).

Enfin, elle adresse les vifs remerciements de FNE Anjou:

- au Collectif d'Actions Citoyennes de Montreuil - Bellay qui a fait don à FNE Anjou de son solde de trésorerie
- aux administrateurs engagés pendant de nombreuses années qui quittent le CA : Yves Lepage, Gilles Mabon, Jean-Claude Hippolyte et Michèle Leboulenger.

**Le rapport moral est approuvé à l'unanimité des votants.**

- **Rapport d'activités 2023**

- **Dossiers juridiques** (Daniel Béguin)

- dossier métam et sodium: condamnation en 2023 de la société agricole Primaloire pour avoir intoxiqué de nombreuses riverains lors d'épandages, à l'issue d'un procès où FNE Anjou, l'AMAP de la «goutte d'eau» et le CEVA49 s'étaient constitués partie civile. Ce dossier montre la persévérance du milieu associatif, les plaintes remontant à 2018.
- dossier SNCF Réseaux : lourdes amendes prononcées par le tribunal suite à la plainte portée par un collectif d'associations (dont FNE Anjou) contre la SNCF qui avait engagé des travaux de coupes rases en période de nidification sur la ligne Angers-Le Mans.

- **Dossier ZAC Oceane 2 et 3** (Alain Bertaudeau)

- Oceane 2: rappel de la situation de cette ZAC proche d'Angers.
- Oceane 3: projet d'extension de cette zone en partie sur des zones humides et projet de construire une route de liaison entre les deux îlots de commercialisation – vigilance sur le risque d'emprise sur des corridors écologiques.

- **Dossier PSMV** (Dominique Letellier-d'Espinose)

- ce dossier de mise en valeur du patrimoine est un document d'urbanisme intégré dans le SPR (site patrimonial remarquable) ainsi que le PVAP (plan de valorisation architectural et paysager).
- sur Angers le périmètre du SPR est vaste (1660 ha) mais le PSMV ne couvre que 206 ha.
- le PSMV intègre toute la ville ancienne et les deux quartiers de l'Esvière et Saint Joseph.
- le rapport du PSMV est à la fois une étude pointue sur la place du patrimoine d'Angers et un projet de planification et d'aménagement.
- FNE Anjou a émis un avis globalement favorable assorti de remarques.

- **Sentinelles de la nature** (Monique et Patrick Savatier)

C'est une plateforme qui peut être lancée soit d'une application internet soit sur smartphone, et qui donne lieu à un traitement par des référents, avec des conseils à la sentinelle sur la marche à suivre et le cas échéant une intervention de la fédération (contact auprès des autorités, plaintes).

Données pour le Maine et Loire:

- 4 référents, 62 nouvelles sentinelles (nouvelles personnes intéressées par la dégradation de l'environnement) soit 253 sentinelles depuis 2019 et plus de 100 heures de bénévolat, 105 signalements en 2023 dont 4 initiatives positives.
- la majorité des signalements portent sur des dépôts de déchets, puis des atteintes aux haies, le brûlage de déchets, la pollution de l'eau et la pollution lumineuse.
- FNE Anjou recherche des référents pour traiter les situations sur l'ensemble du département.

- **Projet Arbres d'Anjou** (Flore Pelé)

Le projet est né en 2018. A noter en 2023:

- la création d'un réseau de correspondants locaux (pour le traitement des signalements).

- un partenariat avec le CAUE 49 (mise à jour sur le travail d'identification des Arbres remarquables – expo photo) et avec ALM (accompagnement de leur inventaire sur une quinzaine de communes avec la mise en place de rallyes botaniques).
- des actions de sensibilisation: Rendez-vous nature en Anjou, Préservons le site de Boudré...
- des outils de communication (identité visuelle).

### **Temps d'échanges:**

Des questions et échanges ont lieu sur la ZAC Océane, les Sentinelles, le nucléaire...

**Le rapport d'activités est approuvé à l'unanimité des votants.**

- **Rapport financier 2023 : compte de résultat, bilan** (Stéphane Raimbault)

Ce rapport fait ressortir:

- une hausse des dépenses (31189€) et des recettes (35743€)
- un résultat excédentaire de + 4553€ **d'où un bilan de 20842€** en augmentation, mais qui reste fragile car les dépenses seront en augmentation en 2024.

Il faut donc continuer à rechercher des financements: subventions du département en contrepartie d'actions (dans les collèges, des formations de bénévoles etc...) et engagement fédéral dans le cadre de la semaine européenne de la réduction des déchets

**Le rapport financier 2023 est approuvé à l'unanimité des votants.**

- **Rapport d'Orientations 2024** (Florence Denier-Pasquier)

Parmi les orientations prioritaires proposées par le CA:

- conforter le projet fédérateur Arbres d'Anjou pour que 2024 soit une année décisive, en obtenant le soutien du département, et en montant l'exposition avec le CAUE 49.
- la consolidation du poste de l'animatrice fédérale.
- la recherche de relais sur le territoire.
- le développement du travail sur l'agriculture.
- la recherche de volontaires pour travailler sur les questions de l'agriculture, du patrimoine, de l'aménagement du territoire, de l'énergie, et renforcer l'équipe Sentinelles de la Nature.
- la préparation de la célébration des 60 ans de FNE Anjou.

**Le rapport d'orientations 2024 est approuvé à l'unanimité des votants.**

- **Budget prévisionnel 2024** (Stéphane Raimbault)

Les recettes se basent sur une reconduction des recettes 2023 (subvention DREAL, FDVA, prestations ENS, etc...). Elles tiennent compte également des 15800 € obtenus pour la 1ère fois auprès du Département et des 5000 € de dons de l'opération "arrondis Nature et Découvertes".

Les dépenses augmentent, avec principalement une hausse des charges de personnel. Elles intègrent l'hypothèse d'un passage de 80% à 100% du temps de travail de l'animatrice fédérale.

Comme il se doit, le budget prévisionnel est équilibré, à 42000€.

Le bénévolat est valorisé, pour information, à hauteur de 120000 € de contributions volontaires.

**Le budget prévisionnel 2024 est approuvé à l'unanimité des votants.**

- **Renouvellement du conseil d'administration**

Rappel: les membres du CA sont élus pour 3 ans. Les administrateurs sortants en 2024 pour cause de fin de mandat sont au nombre de 8 : Alain Frappin, Michèle Leboulenger, Marie Mézières-Fortin, Charles Gaignard, Régine Bruny, Sophie Jonville, Jean-Claude Hippolyte et Stéphane Raimbault,

Par ailleurs, Yves Lepage et Gilles Mabon ont fait part de leur démission.

**6 des administrateurs sortants se représentent:** Alain Frappin , Marie Mézières-Fortin , Charles Gaignard , Régine Bruny , Sophie Jonville et Stéphane Raimbault **et 4 adhérents sont candidats:** Alain Bertaudeau, Philippe Renet, Yann Nicolas et Christian Couvercelle.

**Ces 10 candidats sont élus par l'assemblée générale à l'unanimité des votants.**

Le conseil d'administration est donc à nouveau constitué de 15 membres.

- **Temps d'échanges**

Un appel est fait pour rejoindre les réseaux de bénévoles, et notamment:

- Aménagement durable des territoires (urbanisme mobilité).
- Patrimoine.
- Agriculture.
- Santé-environnement.

Une discussion est engagée sur le projet fédéral des 60 ans. Quelques propositions sont émises:

- le projet de Patrick Cosnet
- voir avec l'association GAIA
- un projet de Land Art sur le site de Boudré
- venir avec un symbole rappelant le hérisson
- faut-il faire des animations décentralisées et une manifestation centralisée?

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h 20.

Fait à Mûrs Erigné le 16 mars 2024

Les co-présidentes

Le secrétaire